



<https://ingenierietechnique.hainaut.be>

Contactez-nous

DIRECTION

Francis PERSONNE, Inspecteur Général
Benjamin LENGLEZ, Directeur du bureau d'études
Nadine CAUDRON, Directrice administrative

Arrondissement de Charleroi - Thuin

18, Rue de la Régence - 7130 Binche
064 / 31.00.80 Hit.CharleroiThuin@hainaut.be

Arrondissement de Mons

58, Route de Valenciennes - 7301 Hornu
065 / 58.93.00 Hit.Mons@hainaut.be

Arrondissement de Soignies

59, Rue de la Station - 7060 Soignies
067 / 33.14.89 Hit.Soignies@hainaut.be

Arrondissement de Tournai - Mouscron - Ath

15, Rue Madame - 7500 Tournai
069 / 23.21.77 Hit.Tournai@hainaut.be



HAINAUT INGENIERIE TECHNIQUE

1, Rue Saint-Antoine - 7021 Havré - 065 / 87.97.02

hit.contact@hainaut.be



**Des infrastructures performantes
au bénéfice des citoyens**

HAINAUT INGENIERIE TECHNIQUE
Proche des communes, au service des citoyens

Ne pas jeter sur la voie publique - Éditeur responsable : Francis PERSONNE, Inspecteur Général du Hainaut Ingénierie Technique - Novembre 2021

Deux domaines d'action :

• La voirie communale

H.I.T. preste en qualité d'auteur de projets pour de nombreuses administrations communales dans les activités :

- ✓ d'entretien, de construction, de rénovation de voiries ;
- ✓ d'égouttage, de parkings, d'espaces publics, d'abords de bâtiments publics ainsi que des équipements annexes ;
- ✓ de dimensionnement et d'entretien de stations d'épuration individuelles.

Ses offres de service comprennent les études préalables, la conception, le suivi des travaux, les formalités administratives accessoires.

Les Commissaires voyers apportent leur expertise technique pour guider les communes dans les décisions qu'elles ont à prendre en matière d'alignement, de bornage, de modifications de tracé des voiries, d'autorisations et de permis, de conflits...



• Le patrimoine provincial non bâti

Hainaut Ingénierie Technique conçoit et assure la direction des travaux de voirie, de réseaux et d'équipements du patrimoine provincial non bâti en concertation avec Hainaut Gestion du Patrimoine (HGP).

Son domaine d'action recouvre en une grande variété d'ouvrages :

- ✓ Les voiries, pistes cyclables et piétonniers ;
- ✓ Les trottoirs et accotements ;
- ✓ Les rampes PMR et les accès extérieurs (escaliers, rampes, etc.) ;
- ✓ Les parkings, les abris vélos, les préaux et les carports ;
- ✓ Les réseaux d'égouttage, de drainage et d'évacuation des eaux de ruissellement ;
- ✓ Les zones extérieures d'affluence telles que les cours d'école, les zones de convivialité, les infrastructures sportives et récréatives extérieures, les amphithéâtres, les terrasses, les kiosques et les parcours santé ;
- ✓ Les aménagements divers de confort, de sécurité, d'information, de mise en valeur: mobilier urbain, balisage, éclairage, barrières et clôtures, contrôles d'accès ;
- ✓ Les dispositifs de stockage des eaux pluviales ;
- ✓ Les bassins extérieurs, pièces d'eau ;
- ✓ La restauration de monuments extérieurs ;
- ✓ Les aires de stockage et abris pour déchets, matériaux et produits divers ;
- ✓ L'installation de caméras.

Hainaut Ingénierie Technique a également, dans ses missions courantes, la gestion des stations d'épuration et leurs équipements (les fosses septiques, dégrilleurs, dégraisseurs, séparateurs d'hydrocarbures...).

